



Association complémentaire
de l'École publique

Contribution de l'Aroéven de l'Académie de Grenoble pour le projet académique 2020-2023

Ce document a été élaboré en tenant compte de nos actions conduites dans les établissements scolaires et des évolutions possibles du système éducatif pour une plus grande égalité des chances pour tous les enfants et tous les jeunes.

Le projet éducatif de la Fédération des Aroéven se réfère aux valeurs fondatrices de notre Mouvement dont une des finalités est l'émancipation intégratrice des personnes.

Trois volets sont assignés à cette émancipation, un volet visant l'insertion scolaire, un volet visant l'insertion sociale et citoyenne, un volet visant l'insertion professionnelle.

Nos activités s'inscrivent dans cette perspective.

Parcours de l'élève

Sur les 4 axes du parcours de l'élève (Santé, Citoyenneté, Avenir, Culture), nous souhaitons attirer l'attention du COPIL sur certains points qui seraient à développer :

- Acquisition et mise en acte des compétences psychosociales dans les apprentissages scolaires et dans la vie de l'École ou de l'EPL.
- Formation sur l'usage des écrans et des réseaux sociaux, non pour leur faire peur, mais pour leur permettre d'en comprendre les intérêts et les risques.
- Développer le tutorat entre pairs, les ambassadeurs prévention du harcèlement, ambassadeurs de la réussite scolaire, dans un esprit d'entraide et de partage par un enrichissement mutuel.
- Associer les élèves à l'élaboration des heures de vie de classe, par exemple découverte des nouveaux métiers, des nouveaux modes de travail, avec un recours possible aux compétences des parents d'élèves, élus.

Appui aux professionnels

- Formation des adultes de la communauté éducative pour leur permettre de développer leurs compétences psychosociales et de faciliter l'apprentissage et la pratique de ces mêmes compétences par les élèves.
- Mise en place des temps d'analyse de la pratique professionnelle. Par exemple en ciblant des points du projet d'École ou du projet d'établissement ou, dans un autre domaine, une analyse de situations pédagogiques ou éducatives rencontrées par des enseignants.
- Former davantage les enseignants aux démarches pédagogiques et éducatives collaboratives. Des enseignants des écoles maternelles et élémentaires nous demandent des jeux coopératifs.

Renforcer les compétences des professeurs et particulièrement des professeurs principaux pour leur permettre d'exercer de façon plus pertinente et efficace leur fonction :

- Formation des enseignants pour des entretiens plus constructifs avec les parents. Par exemple dans le cas d'un élève qui a des difficultés, l'objectif de l'entretien serait que chaque partenaire, parents et enseignants puisse comprendre ce que l'autre va tenter pour aider cet enfant, ce jeune. Qu'est-ce que les parents vont essayer de mettre en œuvre pour aider leur enfant, qu'est-ce que les enseignants vont tenter de mettre en œuvre pour aider cet élève ? Une ou plusieurs rencontres suivront pour faire le point et ajuster au mieux les décisions prises ensemble. Le jeune étant bien sûr associé à ce projet.
- Construction d'un partenariat efficient entre parents et enseignants sur la question de l'orientation des élèves.
- Mise en œuvre de formations communes parents-enseignants avec la présence d'un tiers (cf annexe 2). Cela permettrait à plus de parents de comprendre le système scolaire et d'être mieux à même de contribuer à la réussite de leur enfant. De même le questionnement des parents peut être un feed-back intéressant pour les enseignants.

Ouverture de l'Ecole sur le Monde

Devenir un citoyen du monde : ouvert, créatif et solidaire.

L'Aroéven propose, pour développer l'éducation à la citoyenneté, de soutenir et d'accompagner les projets dans les établissements scolaires.

Développer les démarches et les dispositifs facilitant la responsabilisation et l'engagement des élèves :

- Dans la classe : tutorat entre pairs, organisation de sorties « découverte », organisation de séjours de cohésion.
- Dans l'établissement : élève élu dans une instance représentative, élève médiateur (médiation par les pairs), élève responsable dans une MDL, élève impliqué dans des projets CVC ou CVL, éco-délégué, ESS, responsable UNSS ...
- Dans le domaine périscolaire : actions au niveau du quartier, d'associations d'entraide, encadrement de structures d'accueils collectifs de mineurs et obtention du BAFA pour les plus de 17 ans. Projet de BAFA dans le lycée avec une grande implication des élèves dans l'élaboration du projet.

Organiser la prise en compte, dans le domaine scolaire, des compétences acquises lors des projets et des actions réalisés par des jeunes dans et hors l'Ecole à travers notamment des dispositifs de validation des acquis de l'expérience. Leur proposer, pour ceux qui s'impliquent dans la vie associative de participer, avec l'Aroéven qui a l'habilitation, au cursus du CFGA (Certificat de formation à la gestion associative) afin de pouvoir obtenir ce certificat national.

Rendre effectif les textes officiels, comme le passage du PSC1 en collège avec un « recyclage » en lycée, et l'Education à la sexualité par des tiers compétents.

Faciliter l'implication des parents élus par exemple dans la construction du contenu d'heures de vie de classe.

Leur donner les moyens d'étudier et de comprendre les enjeux du développement durable afin de pouvoir s'investir dans leurs choix de vie quotidienne pour contribuer, à leur niveau, aux 17 objectifs des Nations Unies.

Nos actions dans les établissements scolaires concernent principalement des domaines transversaux. Nous intervenons comme partenaires et non comme prestataires, ce qui parfois est mal compris par certaines personnes.

Notre positionnement comme « tiers » permet une prise de distance nécessaire dans l'élucidation de certaines situations vécues par les différents acteurs de la communauté éducative (exemple de la formation parents-professeurs en commun – annexe).

Partenariat dans la communauté éducative

Formation conjointe parents professeurs d'enfants - d'élèves des classes de sixième

Les enfants des uns sont les élèves des autres

1. INTRODUCTION : Les rencontres « confessionnal » génératrices d'insatisfaction

Parents, n'avez-vous pas subi ces longues files d'attente pour rencontrer le professeur de Français ou d'Anglais de votre enfant ? Quant aux professeurs d'E.P.S. ou d'Arts Plastiques, à regret, vous n'aviez pas le temps de les voir ! Et vous, enseignants, trouvez-vous toujours efficaces ces interminables « rencontres - confessionnal » où l'on voit si peu les parents des élèves qui posent problème ?

Avec l'action que nous vous présentons ici, nous avons fait le pari de rendre plus efficaces ces temps institutionnels en les remplaçant par des réunions où parents et professeurs d'une même classe, dans une relation de confiance, pourraient échanger sur l'enfant à la maison et l'élève au collège.

Nous avons mis en œuvre une démarche de partenariat éducatif par des actions de formation conjointe des adultes, parents et professeurs des mêmes jeunes.

1.1. Parents, professeurs, travailleurs sociaux, ensemble, pour contribuer à la réussite de la scolarité des élèves

La réflexion menée avec l'aide de l'A.R.O.E.V.E.N., s'est appuyée, entre autres travaux, sur les ouvrages du sociologue Gérard MENDEL¹.

Les écrits et les travaux du groupe DESGENETTES au sein d'entreprises, d'établissements scolaires, d'institutions de santé, ont été une aide précieuse. D'après G. MENDEL, dans nos relations sociales, nous avons souvent tendance à agir selon les schémas mentaux hérités des relations familiales de la petite enfance : agressivité, soumission à l'autorité et pourtant la société n'est pas une famille.

Il faut donc bien comprendre que le jeune, enfant des uns (parents), élève des autres (professeurs), peut et doit se comporter selon des modes différents.

Notre système éducatif a tendance à augmenter les handicaps des enfants d'origine modeste et le défi de ce début du 21^{ème} siècle ne peut devenir réalité sans l'investissement de tous les acteurs de la vie économique, politique et sociale car les contraintes auxquelles sont soumis les parents pèsent lourdement sur le devenir de leurs enfants.

Nous sommes partis de l'analyse suivante: entre 11 et 16 ans un adolescent connaît des évolutions et des problèmes que les adultes -parents – professeurs- ne comprennent pas toujours et même pas du tout si le dialogue est insuffisant.

C'est pourquoi nous avons voulu créer un dispositif afin qu'il y ait une continuité éducative qui permette à l'élève de mieux vivre l'école, de mieux vivre en famille, d'être écouté et compris par les adultes. Pour cela, il était indispensable d'exercer une action en profondeur auprès des « éducateurs » car leur participation ne pouvait se faire que dans un partenariat effectif.

Ainsi est née l'idée d'une formation commune, destinée aussi bien aux professeurs qu'aux parents, avec les éducateurs de quartier. Ensemble, ils essaient d'identifier les représentations et les comportements des uns et des autres, susceptibles de provoquer le refus, le rejet ou au contraire, de donner l'envie d'apprendre et de comprendre. Les formateurs sont des formateurs de l'Aroéven.

¹ Gérard MENDEL, *La société n'est pas une famille*, Ed. La Découverte, 1993, 308p.

1.2. Le formateur– médiateur, un rôle clé

1.2.1. Il doit être animateur

Il organise le temps et les modalités de travail, facilite les échanges, gère le temps et l'équilibre de la parole grâce à des techniques d'animation de groupe.

1.2.2. Il doit être médiateur

Il est l'interface neutre. Il connaît bien le système scolaire mais ne fait pas partie de la communauté éducative du collège. Son action doit favoriser la rencontre en facilitant le recul et la dédramatisation de certaines situations.

1.2.3. Il doit être formateur

Il renvoie les interlocuteurs aux pratiques grâce à des interrogations, il amène des reformulations, donne des éclairages différents et surtout soutient les discussions grâce à des apports théoriques pertinents.

2. TROIS SEANCES DE FORMATION POUR DES RENCONTRES CONSTRUCTIVES

2.1. Une première séance de présentation

Les parents arrivent vers 17 heures 30 au collège, certains se connaissent déjà, leurs enfants étaient ensemble en CM₂. Le Principal de l'établissement est intervenu, l'année scolaire précédente, dans tous les groupes scolaires du secteur pour présenter le dispositif et donner les dates des trois réunions.

Les parents des enfants d'une même classe de 6^{ème} sont réunis avec les enseignants de cette classe. Ils se dirigent vers la salle dont le numéro est affiché dans le forum d'entrée.

Les professeurs y arrivent pour la plupart ensemble, après le regroupement en salle des professeurs.

Dans la salle, le formateur de l'Aroéven les invite à prendre place (la disposition des participants est bien sûr importante, il faut prohiber le face à face professeurs - parents, préférer la disposition en cercle).

2.1.1. Un temps pour se connaître

- Présentation de l'animateur

Son nom, sa fonction, le rôle qu'il va jouer

- Présentation des parents :

« Je suis le père/la mère (ou le tuteur) de Cet été mon fils/ mon fille a aimé ... ou il/elle réussit bien ... »

L'objectif est que les parents aient un regard positif sur leur enfant.

Il arrive parfois qu'un parent soit négatif dans la présentation de son enfant : « Il n'aime rien, ne fait rien de bien ! ». Le formateur, avec empathie, amène alors le parent à chercher ce que son enfant aime bien faire.

Lors de cette brève présentation les enseignants perçoivent au-delà de l'élève qu'ils commencent à connaître, l'enfant tel que le voient ses parents.

- Présentation des enseignants ou autres partenaires de l'équipe éducative :

« Je m'appelle... », « Je suis enseignant-e de ».

Le formateur écrit les noms des parents et des professeurs au tableau.

2.1.2. Un temps pour connaître les élèves

Le formateur présente ensuite la façon dont la réunion sera menée. Une première partie concerne les parents, les enseignants sont présents mais non acteurs.

La parole aux parents :

« *Votre enfant entre en sixième. Cela a-t-il apporté des changements dans la famille ?* » « *Essayez de remplir les rubriques suivantes* ».

Ce que vous avez fait avant la rentrée	Ce que vous avez souhaité faire (idées non concrétisées)	Ce que vous laissez maintenant faire à votre enfant
--	--	---

- La réflexion est d'abord individuelle (5 min), puis par groupes de 4 à 5 parents (20 min).

Ils se regroupent parfois par affinité, l'intégration de ceux qui ne connaissent personne se fait spontanément, ou sur le conseil du formateur. C'est l'échange en petit groupe qui permet de montrer aux parents qu'il y a des modes d'actions différents. Le fait du nombre réduit permet aux parents non francophones ou très réservés de s'exprimer avec plus de facilité. La prise de notes est faite par un parent volontaire. Des traducteurs sont présents si nécessaire.

- Mise en commun (30 min)

Un rapporteur pour chaque groupe énonce les actions entreprises ou envisagées. Le formateur, au tableau, les regroupe par thème. Il veille à ce qu'aucun jugement de valeur ne soit émis, il favorise seulement la prise de conscience de l'existence de comportements différents.

Ces changements, de quel ordre sont-ils ?

L'achat du matériel scolaire, l'aménagement d'un espace de travail, l'achat d'un bureau, la réfection de la peinture de la chambre, l'affichage de l'emploi du temps, sont les changements matériels les plus souvent cités.

Sur le plan psychologique, le souhait d'une plus grande responsabilité (avoir son propre jeu de clés de la maison, gérer ses tickets de bus...), et le désir d'autonomie qui se traduit souvent par un refus du regard permanent des parents, sont les thèmes les plus récurrents. Ces changements-là sont souvent initiés par les enfants, parfois par les parents eux-mêmes.

Ces changements, pourquoi en parler ?

Ces propos apparemment anodins permettent de réels échanges.

Avec l'aide du formateur, le groupe observe les changements qui sont les plus fréquents, les écarts éventuels entre les comportements (un parent sera très strict, un autre laissera plus de liberté à son enfant). Il s'agit à ce moment de mise en commun d'un échange privilégié entre parents d'abord, puis avec les enseignants, qui écoutent, questionnent éventuellement pour mieux comprendre, mais ne conseillent pas. Ils peuvent apporter leur propre témoignage en tant que parents.

Prenons l'exemple de cette maman qui parle de l'angoisse de son enfant à cette entrée en sixième. Avec l'aide des autres partenaires de la réunion et celle du formateur, elle prend conscience qu'elle transfère sa propre angoisse sur son enfant : elle a tellement peur qu'il rate sa scolarité. Elle-même n'a peut-être pas réussi sa scolarité comme elle l'aurait souhaité.

L'intérêt de cette mise en commun est aussi la prise de distance par rapport à l'implication individuelle, suscitant moins le sentiment d'être jugé : « *Qu'est-ce qu'ils (les enseignants) vont penser de moi ? Ai-je fait ce qu'il fallait ?* ». Il arrive qu'un parent (culpabilisé ?) dise « *Je n'ai rien fait de particulier pour préparer cette entrée en 6^e* ».

La parole est alors aux enseignants : « Impressions de début d'année » :

Les professeurs indiquent les points positifs repérés dans le groupe-classe. Ils diront plus tard ce qu'ils attendent des élèves. Cette énumération positive permet de commencer la discussion sous les meilleurs auspices et d'aborder ensuite les points plus délicats.

- Un aller-retour de questions-réponses.

Pour cette phase, les parents et les professeurs se séparent. Les premiers sont invités par le médiateur à exprimer leurs interrogations, leurs inquiétudes éventuelles.

« Mon fils ne sait pas ce qu'il doit apprendre en ... » « Je fais réciter ses leçons à ma fille, elle les sait et pourtant elle a eu une mauvaise note au contrôle. Les contrôles sont trop difficiles, toute la classe le dit ! » « Qu'est-ce qu'ils vont apprendre en maths cette année ? » « Ma fille apporte trois livres pour chaque cours de français, est-ce normal ? » « Est-ce que le prof de ... ne va pas trop vite ? » « Quel est le niveau de la classe ? » « Mon fils me dit qu'il y a beaucoup de bruit en... Que pense faire le professeur ? » « Est-ce que je peux aider ma fille en ... ? Le professeur peut-il me conseiller ? »

Réunis en groupe de 4 à 5 personnes ils échangent leurs impressions, constatent que ce que leur « rapporte » leur enfant n'est pas nécessairement vécu de la même façon par d'autres élèves et formulent leurs questions, leurs remarques. Le formateur veille à ce que chacun s'exprime, atténue les discussions trop vives, les jugements hâtifs sans pour autant éluder les points abordés. Les questions éventuellement reformulées avec son aide sont transmises par écrit aux enseignants réunis dans une salle attenante.

L'enseignant concerné par une question prépare sa réponse. Il a le temps de consulter ses documents si nécessaire. Quand tous les écrits ont été transmis et traités, les enseignants rejoignent les parents pour leur apporter toutes les clarifications demandées. Si une question concerne le fonctionnement de la classe, c'est le professeur-principal qui donne les informations. Pour ce qui concerne la vie au collège, les questions sont transmises au CPE et au chef d'établissement qui viennent ensuite dans la classe concernée.

Ces échanges doivent permettre aux parents de mieux comprendre le fonctionnement du collège et du groupe classe, de comprendre ce qui va faciliter les apprentissages de leurs enfants.

- Une méthode dont la gestion doit être supervisée :

- Cette méthode pourrait parfois être mal vécue par certains enseignants.
Prenons l'exemple de la question : *« Est-ce que le prof de ... ne va pas trop vite ? »*

L'enseignant peut se sentir « attaqué » sur son terrain, celui de son domaine de compétence. Mais cette remarque est peut-être l'expression de l'inquiétude du parent dont l'enfant perd déjà pied ?

Avec ces questions on entre dans une phase qui peut engendrer le conflit.

Cette phase est d'ailleurs celle qui a été la plus remaniée au cours des ans : il ne suffit pas de mettre un groupe de parents avec un groupe de professeurs pour que l'échange ait lieu.

- Grâce à l'action vigilante du formateur et à la médiation instituée, la parole de l'autre (parent ou professeur) ne s'effectue pas sur un mode purement réactif, chaque adulte a le souci de comprendre, d'intégrer ce qu'il entend dans sa propre réflexion.
- La distance imposée par la communication écrite entre les deux groupes permet une expression correspondant au mieux à la réalité et la moins jugeante possible.

2.1.4. Des temps de rencontre parents-enseignant

A la fin de ce temps de travail en commun, le formateur demande quel parent souhaite rencontrer tel professeur et quel professeur souhaite s'entretenir avec tel-s parent-s. Les formateurs des différentes classes se concertent et organisent les horaires des entretiens. Avant la réunion, une salle a été attribuée à chaque enseignant. Les formateurs reviennent en salle polyvalente où tous les participants se sont rendus pour afficher ces informations. Ils guident des parents si nécessaire pour se rendre à l'entretien souhaité.

2.1.5. Un moment de convivialité :

Les deux heures à deux heures et demi d'échanges formels se terminent par un moment de convivialité avec « apéritif » pendant lequel ont lieu des échanges plus informels entre membres de la communauté éducative, une connaissance mutuelle se parachève.

2.2. Une deuxième séance : « La scolarité de mon enfant, celle de mon élève »

Le travail scolaire, donné à l'école, à faire à la maison, est le thème de réflexion commun qui permettra d'identifier les attitudes des adultes qui engendrent soit le refus, le rejet, soit l'envie d'apprendre et de comprendre. Parents et enseignants mènent leur réflexion dans deux groupes distincts.

Les élèves seront aussi amenés à réfléchir sur ce même thème dans les jours suivants, en heure de vie de classe.

2.2.1. Du remue-méninge au classement

Le formateur donne la consigne : « *Un enfant n'a pas fait à la maison le travail donné par le professeur. Trouvez le maximum d'éléments venant des parents (ou venant des professeurs selon le groupe considéré) susceptibles d'en être la cause. Dites tout ce qui vous vient à l'esprit en éludant toute attitude critique* ». La réflexion est amenée par une méthode faisant appel à la technique du brainstorming.

Les propositions sont faites sans impératif de cohérence ou de classification.

- Pour le groupe parent, elles peuvent être : « *Je rentre tous les soirs tard de mon travail* » ou « *Son petit frère a déchiré le cahier de math de mon fils, alors...* ».
- Dans le groupe professeurs : « *Je n'ai pas écrit le travail au tableau* » ou « *J'ai donné le travail juste avant la sonnerie* ».

- Le tri des éléments :

Avec l'aide du formateur, le groupe procède ensuite à un tri respectant le critère suivant : « Parmi toutes ces causes énoncées, quelles sont celles qui dépendent de moi (parents ou professeur) et sur lesquelles je pourrais donc agir ».

Dans le groupe parents, la discussion est aussi animée que dans celui des professeurs. Tel enseignant n'est pas d'accord pour trop « mater » les élèves, tel autre vérifie systématiquement ce que chaque élève écrit sur son cahier de textes ...

- Le classement :

Ainsi classés, ces éléments sont organisés dans des graphiques dits schéma « causes-effets » d'ISHIKAWA qui, mis en forme par les formateurs, seront envoyés rapidement aux membres des différents groupes.

2.2.2. Réflexion sur la production :

Grâce à l'aide du formateur, chaque groupe est amené à prendre conscience de l'importance de comportements « anodins ». Ecouter son enfant, son élève, éteindre la télévision, parler moins vite, mieux écrire au tableau... c'est simple mais on ne le fait pas toujours.

Les enseignants ont trouvé ce temps d'échange très riche et bon nombre d'entre eux envisagent de modifier certaines pratiques.

Nous tenons à souligner l'importance de cette deuxième séance de formation au cours de laquelle peuvent être clarifiées bien des incompréhensions réciproques.

Chaque groupe décide des deux causes prioritaires sur lesquelles les adultes de chaque groupe seront particulièrement vigilants pour faciliter le travail personnel de chaque jeune.

Les entretiens plus personnels sont proposés comme pour la première séance.

2.3. Troisième séance : Parents et professeurs pour une nouvelle année

2.3.1. Ce qui a changé du côté des adultes

Parents et professeurs d'une même classe sont regroupés. Les graphiques émanant des trois groupes (parents-professeurs-élèves) sont projetés. Les participants sont invités à exprimer les changements éventuels dans leurs comportements de parent ou de professeur depuis la dernière séance.

« Depuis la dernière séance vous avez pu prendre connaissance des graphiques « le travail à la maison » émanant des différents groupes : professeurs, élèves et parents de classe. Où en êtes-vous ? »

- Des parents plus attentifs à la scolarité de leurs enfants.
Ils montrent de l'intérêt pour ce que leurs enfants vivent à l'école.

Une maman dit que maintenant son fils fait son travail à côté d'elle, quand elle prépare le repas du soir. Il n'y a pas de bureau dans la chambre de cet enfant, mais il sait que sa maman s'intéresse à son travail scolaire... N'est-ce pas là l'important ?

- Certains se sont rendu compte qu'ils peuvent très bien aider leurs enfants sans avoir de connaissance dans les matières enseignées, une simple présence, un regard sur le cahier de texte, la télévision éteinte, l'écoute... C'est déjà beaucoup. De nombreux parents ont réalisé l'importance de l'entraide : des élèves se regroupent chez l'un d'entre eux, pour travailler après l'école avec un goûter préparé par la famille.
- Des enseignants plus attentifs aux difficultés de leurs élèves.
Ils sont plus attentifs au type de travail à faire à la maison et aux consignes données

2.3.2. Ce que cela a apporté aux élèves

Cette estimation est réalisée grâce à la technique des « petits papiers ».

Le formateur distribue à chaque participant six papiers de deux couleurs différentes (Une couleur : les réussites. Une autre couleur : les difficultés).

Pour préserver la richesse d'une expression individuelle donc plus originale, chaque participant est invité à s'exprimer par écrit. Le formateur veille bien sûr à ne pas mettre en difficulté les parents qui ont des difficultés avec la langue française, il transcrit ce que le parent exprime.

- Questions aux parents, aux enseignants :
« Votre enfant a pu connaître des réussites ou des difficultés pendant cette année scolaire. Pour chaque cas, donnez trois raisons concrètes qui peuvent les expliquer ».

« Deux ou trois élèves de la classe ont évolué soit vers une plus grande réussite, soit vers de plus grandes difficultés. Pour chaque cas, essayez d'en déterminer les causes principales ».

- Les remarques sont lues à voix haute, successivement, par plusieurs membres du groupe, classées.
On tente de sérier les causes de réussite ou d'échec qui proviennent :
 - de l'élève,
 - de la famille,
 - de l'enseignant,
 - du groupe classe.

C'est par une discussion sur l'importance des relations mises en jeu que se termine l'année de formation.

La plupart des vœux concernent l'année de cinquième pendant laquelle aucune formation n'est prévue. Les parents souhaitent régulièrement qu'une formation plutôt axée sur l'adolescence et ses problèmes soit mise en place. Jusqu'à présent celle-ci a été organisée au niveau de la classe de quatrième.

2.4. Et les élèves ?

Absents physiquement du lieu de formation, ils y étaient pourtant toujours présents.

- présents dans la réflexion sur leur part de responsabilité dans le travail fait ou non-fait à la maison,
- présents plus encore, on l'a bien compris, dans les échanges au cours de ces trois séances, autant dans les paroles des parents que dans celle des professeurs,
- présents enfin dans les questionnaires auxquels ils ont répondu à l'issue de l'action (78% des élèves concernés jugent l'action importante, notant un regard différent de leurs professeurs et une meilleure représentation réciproque des parents et des enseignants).

Au bout de trois ans, le taux de participation des parents à ces temps de formation conjointe, parents enseignants de la même classe, est passé de 15% à 80%.

Les éducateurs ont participé à ces réunions, ils ont été à même de mieux discuter avec les jeunes qui participaient aux activités du quartier et ont pris le relais pour les familles absentes.

En complément, pendant quelques samedis matin, les parents qui le souhaitaient pouvaient venir pour parler des problèmes rencontrés avec leur enfant « adolescent ».

Les formateurs de l'AROEVEN constituaient des petits groupes d'analyse de la pratique.

Ces temps ont été très appréciés par les parents des 4 niveaux du collège.

Il faut préciser que sans l'implication très forte du chef d'établissement, de sa capacité à mobiliser les professeurs des classes de sixième, la détermination des enseignants et des éducateurs, la réussite du dispositif inventé par l'AROEVEN n'aurait pas été aussi probante.